

Fiche signalétique

SIMDUT	TMD Routier/Ferroviaire

Danger sur la santé	*	2
Risque d'incendie		0
Réactivité		0
Protection personelle		C

Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire

Identification du produit et de l'entreprise

PROPLAC Nom du produit Code 11-10180

Date d'édition (aaaa/mm/jj) : 2014-03-13. **Utilisations** Applications industrielles: Nettoyeur à fours, grils et

plaques de cuisson.

Manufacturier

42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7F3 1-819-758-1541

Sani-Marc Inc.

Fournisseur 42 rue de l'Artisan

Victoriaville, Qc G6P 7F3 1-819-758-1541

Sani-Marc Inc.

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés) En cas d'urgence

2. Identification des dangers

Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.

Odeur État physique : Liquide. [Liquide Inodore

transparent.]

Vue d'ensemble des urgences

DANGER!

Nocif en cas d'ingestion. Gravement corrosif aux yeux, à la peau, au système respiratoire et au tube digestif. Provoque de graves brûlures. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver

Voies d'absorption Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Gravement corrosif pour les voies respiratoires. Pas une voie d'absorption habituelle. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/

aérosols

Ingestion : Toxique en cas d'ingestion. Corrosif pour le tube digestif. Provoque de graves brûlures.

Peau : Gravement corrosif pour la peau. Provoque de graves brûlures. Yeux : Gravement corrosif pour les yeux. Provoque de graves brûlures

Voir Information toxicologique (section 11)pour plus de détails.

3. Information sur les composants

Numéro CAS % (p/p) Nom Sodium, hydroxyde de 1310-73-2 5 - 10propane-1.2-diol 57-55-6

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Inhalation

Ingestion

Protection des sauveteurs

- Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Consulter un médecin immédiatement.
- Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- : Layer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-àbouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

2014-03-13. 1/5

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Moyens d'extinction Utilisables Non utilisables Dangers spéciaux en cas

d'exposition
Produit de décomposition
thermique dangereux

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- : Aucun connu.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

- : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales
- Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota: Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Entreposage :

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)		LECT (15 mins)		Ceiling					
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	ppm	mg/m³	Autre	Notations
Sodium, hydroxyde de	US ACGIH 3/2012	-	-	-	-	_	_	-	2	_	
	AB 4/2009	-	-	-	-	-	-	-	2	-	[3]
	BC 9/2011	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
	ON 7/2010	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
	QC 9/2011	-	-	-	-	2	-	-	-	-	
propane-1,2-diol	ON 7/2010	-	10	-	-	-	-	-	-	-	[a]
	ON 7/2010	50	155	-	-	-	-	-	-	-	[b]
	US AIHA 10/2011	-	10	-	-	-	-	-	-	-	
[3]Sensibilisation cutanée											
Forme: [a]Aerosol only. [b]Vapour and aero	sol.										

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise. Aucun équipement de mesure n'Est requis si aucune limite d'exposition n'est suggérée.

Mesures techniques

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

2014-03-13. 2/5

Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques 8. des équipements de protection individuelle

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision. < 1 heure (temps de protection): gants étanches et résistants aux produits chimiques

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place. Recommandé: Lunettes de sécurité

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Recommandé: tablier de sécurité

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



Propriétés physico-chimiques

État physique : Liquide. [Liquide Formule moléculaire : Non applicable. Limites d'inflammablité : Non disponible. transparent.] Couleur : Incolore Poids moléculaire : Non applicable. Vitesse de combustion : Non applicable. Odeur Pression de vapeur Durée de combustion : Inodore. : Non disponible. : Non applicable. Densité relative : 1 13 Densité de vapeur Température critique : Non disponible. : Non disponible. Température d'auto-inflammation : Non disponible. : Non disponible.

: Non disponible. : Non disponible. Point d'éclair : [Le produit n'entretient pas Viscosité Vitesse d'évaporation une combustion.] Seuil de l'odeur : Non disponible. Ionicité (dans l'eau) : Non ionique. Propriétés de dispersibilité : Non disponible.

: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Solubilité

Point de fusion/ Non disponible. Point d'ébullition/ : Non disponible. congélation condensation

Stabilité chimique Conditions à éviter

: Le produit est stable.

Aucune donnée spécifique

Matières à éviter Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

Stabilité du produit et réactivité

les acides

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. dangereux

Risque de réactions

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

dangereuses

Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques

Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Organes cibles Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée.

Signes/symptômes de surexposition

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Inhalation

irritation des voies respiratoires

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Ingestion

Peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

2014-03-13. 3/5

11. Informations toxicologiques

Yeux

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition

Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Toxicité aiguë

TOXIONO GIGUO					
Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	е	Exposition
propane-1,2-diol	DL50 Cutané	Lapin	20800	mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin		mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	22000	mg/kg	-
	DL50 Orale	Lapin	18500	mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	20000	mg/kg	-
Irritation/Corrosion					
Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Sodium, hydroxyde de	Yeux - Hautement	Singe	-	24 heures 1	-
	irritant			Percent	
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	400 Micrograms	-
	Yeux - Hautement	Lapin	-	24 heures 50	-
	irritant			Micrograms	
	Yeux - Hautement	Lapin	-	1 Percent	-
	irritant	I and		0.5	
	Yeux - Hautement	Lapin	-	0.5 minutes 1	-
	irritant	Llumain		milligrams	
	Peau - Léger irritant	Humain	-	24 heures 2 Percent	-
	Peau - Hautement	Lapin	_	24 heures 500	
	irritant	Сарііі	_	milligrams	_
propane-1,2-diol	Yeux - Léger irritant	Lapin	_	24 heures 500	_
propane type alor	. oux _ogo:um	_ap		milligrams	
	Yeux - Léger irritant	Lapin	_	100 milligrams	_
	Peau - Modérément	Enfant	-	96 heures 30	-
	irritant			Percent	
				continuous	
	Peau - Léger irritant	Humain	-	168 heures 500	-
				milligrams	
	Peau - Modérément	Humain	-	72 heures 104	-
	irritant			milligrams	
	Daniel Maratini	-		Intermittent	
	Peau - Léger irritant	Femme	-	96 heures 30	-
				Percent	

12. Informations écotoxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Exposition	Espèces
Sodium, hydroxyde de	-	Aiguë CE50 40.38 mg/l Eau douce	48 heures	Crustacés - Water flea - Ceriodaphnia dubia - Néonate
	-	Aiguë CL50 125000 μg/l Eau douce	96 heures	Poisson - Western mosquitofish - Gambusia affinis - Adulte
propane-1,2-diol	-	Aiguë CE50 >1000 mg/l Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia magna
	-	Aiguë CL50 1020000 μg/l Eau douce	48 heures	Crustacés - Water flea - Ceriodaphnia dubia
	-	Aiguë CL50 710000 μg/l Eau douce	96 heures	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas

Toxicité des produits de biodégradation : Les produits de biodégradation sont aussi toxiques que le produit original.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

2014-03-13. 4/5

Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Répartition des déchets

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations	
Classification pour le DOT	1760	Liquide corrosif, n.s.a. RQ (Sodium, hydroxyde de)	8	≡		Quantité à déclarer 10050.3 lb / 4562.8 kg [1066.7 gal / 4037. 9 L] Les dimensions relatives à des emballages expédiés en quantités inférieures à la quantité à déclarer du produit ne sont pas soumises aux exigences de transport de la quantité à déclarer.	
Classification pour le TMD	1760	Liquide corrosif, n.s.a.	8	≡		-	

GE*: Groupe d'emballage

Listes canadiennes

15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) SIMDUT (Canada)

: Indéterminé.

: Class E: Matières corrosives

: Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun des

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié. INRP canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié. Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada :Un composant au moins n'est pas répertorié.

Autre certification

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Autres informations sur le produit 16

Renseignements à indiquer sur l'étiquette

PROVOQUE DES BRÛLURES GRAVES DES VOIES RESPIRATOIRES, DU TUBE DIGESTIF, DES YEUX ET DE LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INGESTION.

Date d'impression (AAAA-MM-JJ) Date d'édition (AAAA-MM-JJ)

Fiche Signalétique préparée par: : 2014-03-13. : 2014-03-13.

Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans

Département Assurance Qualité et Documentation Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan

après la date d'édition

Victoriaville, Qo G6P 7E3 1-819-758-1541

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2014-03-13. 5/5